

mœurs, et par conséquent l'indépendance des États-Unis ; but non moins nécessaire d'une taxe quand elle peut l'atteindre.

Ce tarif a par ses dispositions évidemment pour objet d'encourager le commerce et la navigation des États-Unis, et dans cette intention il est bien fait.

Mais le commerce n'est que d'un second intérêt pour un grand État continental, riche d'une immense abondance de terres ; son premier intérêt est la mise en valeur de ses terres par la culture, l'accroissement de ses produits, et l'établissement des fabriques, qui le rendent indépendant pour ses premiers besoins.

Le commerce pour un État n'est que le moyen de se débarrasser du surplus de ses produits, et de se procurer ceux qu'il ne peut pas obtenir de son travail ; s'il sort de cette proportion, particulièrement dans un pays nouveau, il attire près des lieux où il se fait la population qu'il empêche de s'étendre, autant qu'elle le pourrait, dans l'intérieur des terres, et qui leur est nécessaire ; il retarde leur défrichement, leur culture, et remplissant le pays d'objets manufacturés au-dehors, il retarde pour long-tems l'établissement des manufactures nationales. Il peut faire ainsi la fortune de quelques individus, mais il nuit